



## Championnats suisse lancer en hiver

Dimanche, 25 février 2024

Stadion Allmend, Luzern

---

### Publication

- Organisateur :** United Athletes Unterwalden sur mandat de Swiss Athletics.
- Règlements :** Le championnat est organisé selon les directives, RO 2024 et IWR 2024.
- Disciplines :**
- Femmes :** Javelot 600g / Disque 1kg / Marteau 4kg
  - Hommes :** Javelot 800g / Disque 2kg / Marteau 7.26kg
  - U20 W :** Javelot 600g / Disque 1kg / Marteau 4kg
  - U20 M :** Javelot 800g / Disque 1.75kg / Marteau 6kg
- Seules les disciplines avec au moins 5 inscriptions au délai d'inscription seront organisées.
- World Ranking :** Les championnats suisses sont saisis comme « World Ranking Competition » chez World Athletics. Les résultats sont reconnus au niveau international.
- Horaire prov.** Les heures de début suivantes sont prévues. L'horaire définitif sera publié après le délai d'inscription.
- 10h00 Disque Femmes / U20 W
  - 11h30 Disque Hommes / U20 M
  - 13h00 Marteau Femmes / U20 W
  - 13h00 Javelot Femmes / U20 W
  - 15h00 Marteau Hommes / U20 M
  - 15h00 Javelot Hommes / U20 M

**Droit de participation :** Au maximum 12 athlètes ont le droit de concourir par catégories et par discipline. Ils doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics valable 2024 et avoir rempli la limite suivante 2023 ou 2024 :

	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>U20 W</b>	<b>U20 M</b>
<b>Javelot :</b>	42.00m	58.00m	38.00m	50.00m
<b>Disque :</b>	41.00m	43.50m	36.00m	39.00m
<b>Marteau :</b>	40.00m	45.00m	35.00m	32.50m

Les citoyens/nes étrangers/ères (les athlètes de la Principauté du Liechtenstein sont considérés comme Suisses) avec une licence suisse n'ont pas le droit de concourir chez les femmes et les hommes, par contre ils/elles ont le droit de concourir dans la catégorie U20,

Si au délai d'inscription moins de 12 athlètes sont inscrits/es, Swiss Athletics peut attribuer d'autres places de start – en premier lieu à des athlètes ayant concouru dans une catégorie inférieure en 2023.

Si au délai d'inscription plus de 12 athlètes sont inscrits/es, Swiss Athletics décide de l'attribution des 12 places de start. La finance d'inscription payée par les athlètes qui ne peuvent pas concourir en raison d'un trop grand nombre d'inscriptions sera remboursée.

**Droit aux titres** Les titres et les médailles ne sont décernés que dans les catégories annoncées. Une athlète U20 inscrite dans la catégorie U20 ne peut donc pas, malgré le même poids et à la rigueur une meilleure performance, gagner de médaille dans la catégorie des femmes.

---



## Championnats suisse lancer en hiver

Dimanche, 25 février 2024

Stadion Allmend, Luzern

---

Les athlètes étrangers/étrangères ont droit aux titres et aux médailles dans la catégorie U20.

### Inscription :

Les inscriptions ne sont possibles qu'en ligne via [Inscription en ligne](#) sur le site web de Swiss Athletics. Les athlètes qui n'ont pas réalisé de limites, s'inscrivent via formulaire des limites secondaires sur le site web d'inscription. Swiss Athletics décidera après le délai d'inscription de l'attribution des places.

### Délai d'inscription : **Mardi, 13 février 2024**

### Finance d'inscription : CHF 20.- par discipline.

Il faut payer la finance d'inscription avec l'inscription via E-Payment.

Si une athlète ou un athlète se retire d'une discipline, la finance d'inscription est remboursée sur présentation d'un certificat médical ; sinon il est perdu au profit de l'organisateur.

**Inscriptions tardives :** Une inscription tardive est possible dans la mesure où l'horaire définitif publié après le délai d'inscription le permet. Les demandes correspondantes doivent être adressées jusqu'au **mardi 20 février 2024** par mail au secrétariat de Swiss Athletics ([sportservices@swiss-athletics.ch](mailto:sportservices@swiss-athletics.ch)). Lors d'une inscription tardive, une majoration de CHF 150.00 est perçue en plus de la finance d'inscription par athlète.

### Site web :

Aucun programme n'est envoyé. Toutes les informations importantes pour la compétition sont publiées sur la [page d'accueil de l'organisateur](#). Avant le délai d'organisation il s'agit de l'horaire provisoire, après le délai d'inscription de l'horaire définitif et des directives.

### Accès/Parking :

Précisions sur l'accès et la situation en matière de parcage se trouvent sur la [page d'accueil de l'organisateur](#).

### Restauration :

Une petite cantine de fête est tenue pendant l'ensemble du championnat.

### Assurance :

L'assurance est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou autres similaires.

### Renseignements :

**Comité d'organisation** (questions organisationnelles)

Sandro Jöri

078 707 90 47 // [sandro.joeri@schule-ennetbuergen.ch](mailto:sandro.joeri@schule-ennetbuergen.ch)

**Swiss Athletics** (inscriptions, limites)

Thomas Suter

031 359 73 04 // [thomassuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomassuter@swiss-athletics.ch)

---